



Rapport annuel 2018

Commission spéciale auto

Rétrospective 2018

Les contacts personnels qui existent et perdurent avec la commission auto et le comité de l'ASMC, sont et ont été pour moi de la plus grande importance. Je suis convaincu qu'il existe une bonne base pour poursuivre ma tâche.

Evénement spécial en 2018

Bien entendu, il y a aussi eu des aspects qui m'ont accompagné tout au long de l'année 2018 ou qui ont toujours fait l'objet de discussions. L'un des aspects a été la démission d'Urs Fasel, pour moi quelque peu surprenante. Ou encore, les décisions prises par la Conseillère fédérale Doris Leuthard à la fin de sa carrière politique que j'ai ressenties en tant que président de la commission, mais aussi en tant que moniteur de conduite, comme très négatives. Encore une fois, nous avons constaté que la politique avait le bras long et qu'elle se positionnait hélas contre les associations professionnelles et les groupements d'intérêts qui s'engagent pour la sécurité routière.

Tendances 2018/2019

Peut-on discerner une tendance claire? Je ne crois pas...

1. Nous, moniteurs et monitrices de conduite, nous devons réfléchir à l'achat d'un nouveau véhicule équipé d'une boîte de vitesses à changement automatique. Qui parmi nous a prévu un tel investissement? Je pense qu'il s'agit d'une minorité. Cependant, c'est un pas vers l'avenir, car nous ne devons pas oublier que nous devons continuer à travailler, car nous sommes aussi des entrepreneurs! Nous tous sommes une institution pour la sécurité routière, toutes catégories confondues.
2. Posez-vous la question de savoir comment sera votre avenir! Les nouveautés qui arrivent ne sont pas les premières et ne seront pas les dernières. Nous ne devons pas rester dans un «état de choc». Nous devons orienter notre regard vers l'avenir et faire pour le mieux.
3. Comment voulez-vous poursuivre la formation de vos élèves conducteurs et conductrices? Existe-t-il une recette avec des ingrédients miracles pour que nos «brebis» soient bien prêtes à passer les examens pratiques? Que se passe-t-il lorsque vous faites quelques leçons avec le changement de vitesses manuel et passez ensuite au changement automatique? Ou est-ce que ce changement intervient seulement à la fin de l'apprentissage de conduite? Pas si simple, car le passage d'un véhicule à un autre et d'une leçon à une autre reste compliqué. Des problèmes de places de parking demeurent et sans oublier les frais supplémentaires...



Rapport annuel 2018 | Commission spéciale auto

Perspectives 2019

La prochaine procédure de consultation est imminente, car la loi fédérale sur la circulation routière LCR doit être révisée. Il s'agit de nouer des liens avec la politique, de renforcer et multiplier les contacts existants.

De nouvelles dates de réunions avec la commission auto seront communiquées, comme par exemple pour la révision du manuel de la catégorie B ou, comme cité plus haut, pour la révision de la LCR.

Chères monitrices de conduite, chers moniteurs de conduite,

Je vous souhaite pour «le démarrage de l'année 2019», suffisamment de travail, des rencontres intéressantes et que notre profession se maintienne encore longtemps.

Bruno Schlegel *Président de la commission auto*



